

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025



A partir du 2 Septembre 2024, les élèves vont retrouver le chemin de l'école, à l'issue de deux mois de vacances.

Vous trouverez toutes les informations clés pour passer une rentrée des classes correcte.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enfants.

L'accueil aura lieu à 8h35 le matin et 13h35 l'après-midi.

Les cours auront lieu de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour joindre l'école primaire de Nesles, vous pouvez désormais composer le 07.48.14.48.69.

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE



La garderie périscolaire fonctionnera dès la rentrée pour les enfants qui fréquentent l'école, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45 le matin et de 16h45 à 18h00 le soir.

Cette garderie a lieu dans la salle Rue Derain (portillon gris). Le prix est fixé à 1€ la séance.

Toute séance commencée est une séance due.

Vous pouvez joindre la garderie uniquement aux horaires d'ouverture en composant le 07.48.14.48.71

Inscriptions nécessaires sur le portail citoyen.

LA RESTAURATION SCOLAIRE



La cantine sera remise en place dès la rentrée.

Le tarif de l'année scolaire 2024-2025 est de 3,80 euros le repas.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES sur le portail citoyen.

Il est déjà possible d'inscrire les enfants dès à présent, merci de ne pas attendre le dernier jour.

Pour toutes informations concernant la cantine, il est utile de joindre le secrétariat de la Mairie ou l'école. Vous devez impérativement joindre le personnel de restauration au 07.48.14.48.71

ATTENTION : La société de restauration nous impose des délais de commandes des repas, nous ne pourrons donc pas accepter les retards ou les oubli.

INSCRIPTIONS GARDERIE ET CANTINE

Pour l'inscription des enfants à la garderie et à la cantine, **vous devez vous connecter au portail citoyen de la commune de Nesles en temps et heures afin que vos réservations soient prises en compte (voir le rappel ci-dessous en bas de page).**

Ce service en ligne personnalisé et sécurisé vous permet de gérer de chez vous les réservations ainsi que les paiements à partir de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre smartphone.

Pour accéder aux services en ligne vous devez vous connecter à Internet puis dans la barre de navigation, taper l'adresse : <https://nesles.portailcitoyen.eu>

RAPPEL : pour que toutes vos réservations soient prises en compte :

Vous devez impérativement réserver sur le portail citoyen

Avant JEUDI minuit pour le LUNDI

Avant VENDREDI minuit pour le MARDI

Avant MARDI minuit pour le JEUDI

Avant MERCREDI minuit pour le VENDREDI

Pour plus d'explications, contactez Mme BLAISEL par mail : eb.mairie.nesles@gmail.com